

INFOS Hebdo

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

MONDE

Un statut d'État observateur à l'ONU pour la Palestine. « *Quand la question sera posée, la France répondra oui par souci de cohérence* », a déclaré Laurent FABIUS. Le Ministre des Affaires étrangères a poursuivi, devant les députés : « *Le moment où cette question va être posée est un moment très délicat, à la fois parce que le cessez-le-feu est extrêmement fragile, parce qu'il y a les élections israéliennes, parce qu'il y a un changement dans la composition de l'administration américaine* ». Le vote devait intervenir ce jeudi soir.

L'UE en ordre dispersé. Le Royaume-Uni s'abstiendra, à moins que... Les conditions ne soient réunies, notamment le retour à la table des négociations, selon le chef de la diplomatie britannique. Les Palestiniens doivent fournir « *publiquement des garanties* ». Pour l'Allemagne, « *Il n'y aura pas d'approbation* », elle s'abstiendra. La France aura à son côté l'Espagne, la Norvège, l'Autriche, le Danemark et la Suisse.

Les contre. Sans surprise, les États-Unis et Israël s'opposent catégoriquement au projet, arguant qu'un État palestinien ne peut résulter que d'un accord de paix. Ils ont menacé de sanctions, comme lors du vote à l'UNESCO l'an dernier. Ainsi ne faudrait-il pas compter sur « *une réponse favorable du Congrès* » sur le déblocage de 200 millions de dollars d'aide promise par Washington.

Égypte : finalisation du projet de Constitution. Selon le Secrétaire général de la commission constituante, « *les débats (...) doivent être suivis par un vote* ». Il pourrait avoir lieu ce jeudi, alors que le pays connaît sa pire crise depuis l'élection du président MORSI, issu des Frères musulmans. Les pouvoirs exceptionnels qu'il s'est octroyé par décret ont ranimé les vives inquiétudes dans le pays et à l'étranger. La Cour de Cassation égyptienne et la Haute cour constitutionnelle ont dénoncé le décret. Une mobilisation inédite, qualifiée de « *faible* » par les Frères musulmans, malgré la présence de plus de 300.000 personnes dans les rues du Caire, a incité le parti au pouvoir à organiser une manifestation de soutien au Président MORSI. Elle est prévue pour ce samedi.

BAN Ki-moon prudentissime. Le secrétaire général de l'ONU a recommandé du bout des lèvres que le Conseil de sécurité autorise le déploiement d'une « *opération militaire offensive* » de l'Union africaine pour combattre les islamistes dans le nord du Mali, mais sans proposer un financement de l'ONU. Il s'agirait non pas d'une mission de maintien de la paix mais de « *mission d'imposition de la paix* », qui autorise l'usage de la force dans des situations de combat. Le Conseil de sécurité pourrait « *autoriser les pays membres de l'Union africaine à établir l'Afisma (force des Nations unies pour le Mali) pour une période d'un an, comprenant 3.300 personnels pour prendre toutes les mesures nécessaires* » pour aider le Mali.

Les missiles sol-air utilisés en Syrie. Les rebelles ont abattu un hélicoptère syrien avec un missile sol-air, près d'Alep, autour de laquelle ils ont resserré l'étau en s'emparant d'une position de défense anti-aérienne. C'est la première fois que les rebelles abattent un hélicoptère avec un missile sol-air. Selon les spécialistes militaires, le cours de la guerre pourrait changer car les rebelles pourraient ainsi remettre en cause la suprématie aérienne des troupes du régime. L'un des chefs militaires de la rébellion avait déclaré que les rebelles avaient récupéré des missiles sol-air lors de la prise d'une des dernières places fortes de l'armée dans le nord-ouest syrien. Plus de 50 morts dans un attentat survenu dans une banlieue de Damas. En Turquie voisine, des experts de l'OTAN ont entamé une tournée d'inspection des sites sur lesquels pourraient être installées les missiles *Patriot* dont le gouvernement turc a demandé le déploiement près de sa frontière.

Téhéran persiste et signe. L'Iran n'a pas l'intention de souscrire aux demandes de la communauté internationale. Le patron de l'Agence iranienne de l'énergie atomique l'a dit clairement. Fereydoun ABBASI-DAVANI a annoncé que l'Iran allait accroître le nombre de centrifugeuses en fonction de « *manière intensive* » pour augmenter son programme d'enrichissement d'uranium. Un rapport de l'ONU indique que les 2.800 centrifugeuses que peut accueillir la centrale de Fordow, abritée sous une montagne, seraient en place. Près de 1.400 seraient sur le point d'être opérationnelles, soit un doublement de la capacité de production actuelle.

La France fait du charme à la Russie. Elle souhaite un accroissement des investissements russes sur son territoire. Déclaration de Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur, au Premier ministre Dmitri MEDVEDEV. « *Nos entreprises créent des emplois en Russie, c'est bien. Je souhaite que les entreprises russes puissent créer autant d'emplois en France* ».

EUROPE

Accord sur la réduction de la dette grecque. Les créanciers ont ramené la dette publique à 124% du PIB d'ici 2020, soit un allègement de 40 milliards d'euros. L'accord doit être approuvé par les parlements des pays qui exigent un vote sur de tels textes, comme l'Allemagne. Après quoi, la Grèce devrait disposer des fonds nécessaires au financement de ses dépenses publiques au moins jusqu'à la fin 2013. Le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude JUNCKER, a admis que l'accord avait été « *très difficile* » à obtenir. Les ministres européens approuveraient formellement le 13 décembre le versement d'une nouvelle aide pour recapitaliser ses banques et payer les salaires, retraites et fournisseurs du gouvernement.

MES : un arrêt attendu. C'est celui de la Cour européenne de Justice, qui a donné son feu vert en procédure accélérée au Mécanisme européen de stabilité. Les 27 juges l'ont estimé conforme aux traités européens.

Élections 2014. Les députés recommandent que chaque famille de partis politiques propose un candidat pour se présenter au poste de président de la Commission européenne et mener sa campagne électorale européenne. Ce qui améliorerait la visibilité des élections et inciterait les citoyens à y participer, estiment les députés.

Catalogne : l'arroseur arrosé. La coalition nationaliste de droite a perdu 12 sièges, avec 50 députés régionaux sur 135. La gauche indépendantiste a doublé son score : 21 sièges. Le Président Artur MAS devra faire de difficiles alliances pour organiser son référendum sur l'indépendance de la région.

Primaires à l'italienne. 3,1 millions d'électeurs. Le dirigeant du Parti démocrate, Pier Luigi BERSANI, est arrivé en tête du 1^{er} tour des élections ouvertes destinées à choisir le candidat au poste de Premier ministre, au printemps 2013. Le secrétaire du PD, qui a marqué un virage à gauche à son parti depuis 2009, a convaincu 44,9 % des électeurs. Matteo RENZI, le jeune maire de Florence, lui, 35,5 % des voix. 2^e tour le 2 décembre.

Élections législatives en Allemagne. Elles devraient se tenir le 22 septembre 2013, selon un accord entre les États régionaux. Les conservateurs (CDU/CSU) recueillent actuellement 37% des intentions de vote, le SPD 26%, les Verts 16%, le parti de gauche radicale 8%, les libéraux du FDP 4%, selon un sondage Infratest pour Stern.

Budget UE : la menace du veto. Le Président du Conseil refuse de procéder à de nouvelles coupes budgétaires pour la période 2014-2020, comme le demandent encore plusieurs États membres. Le Parlement européen lui a demandé de résister et a rappelé son droit de veto. Jose Manuel BARROSO a remercié les élus de leur soutien.

Nobel de la Paix. François HOLLANDE se rendra à Oslo le 10 décembre pour la remise du prix à l'UE. Angela MERKEL sera également présente.

AFRIQUE, AMÉRIQUES & ASIE

La tombe de Yasser ARAFAT a été ouverte quelques heures, le temps d'effectuer des prélèvements, confiés à des experts français, suisses et russes. Ils vont déterminer si l'ancien dirigeant palestinien a été empoisonné, 8 ans après sa mort.

États-Unis : l'espoir d'un accord budgétaire. Le président républicain de la Chambre des représentants a déclaré que son parti était disposé à discuter des recettes fiscales si les démocrates acceptaient une réduction des dépenses.

Municipales en Algérie. C'est le dernier scrutin avant la présidentielle de 2014 à laquelle l'actuel président, Abdelaziz BOUTEFLIKA, qui effectue son 3^e mandat de 5 ans, ne devrait pas se représenter. Selon le ministre de l'Intérieur, le gouvernement espère 43% de participation. 20 millions d'électeurs inscrits. Une soixantaine de partis présentent des candidats, mais le Front de libération nationale (FLN, au pouvoir), vainqueur des élections législatives en mai dernier, s'attend à gagner de nombreux sièges.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'APPEL du 6 avril... Le monde des « anciens » à Vienne ! Le FOMA, Le Forum mondial des Anciens des Lycées Français du Monde tiendra son assemblée 2013 dans la capitale autrichienne. Le premier FOMA avait eu lieu à Casablanca en 2009. Ce « congrès de Vienne » réunira les anciens élèves des Lycées Français et leurs associations à travers le monde. C'est l'Association des Anciens Élèves du Lycée Français de Vienne (AAEFV) et le Lycée Français de Vienne qui l'organisent avec le soutien de l'AEFE et la Mission Laïque. Outre le développement et la structuration du réseau, les réunions devraient permettre de définir la stratégie d'influence mais aussi de créer des dispositifs de coopération économique, institutionnelle et éducative. Le congrès se déroulera dans le prestigieux Palais Liechtenstein avec une soirée de gala le samedi 6 avril et une journée culturelle et touristique le dimanche 7 avril. Quelque 400 personnes devraient y participer. Renseignements et inscriptions sur le site : www.fomA2013.at

POLITIQUE INTÉRIEURE

Florange : le symbole. Le gouvernement a trouvé un repreneur pour le site ArcelorMittal de Florange (Moselle), qui est prêt à investir près de 400 millions d'euros si le sidérurgiste accepte de céder le site dans son intégralité. Ce qui n'est pas le cas pour l'instant. Déclaration du ministre du Redressement productif, Arnaud MONTEBOURG. François HOLLANDE, lors d'un entretien avec M. MITTAL, a « réaffirmé sa volonté d'assurer la pérennité de l'emploi » sur ce site. Aucune allusion à la possible nationalisation temporaire. Mais Arnaud MONTEBOURG voit « une sorte d'unité nationale qui se construit progressivement » autour de ce projet, allusion aux personnalités de droite qui lui ont apporté leur soutien.

« Une prise de contrôle public temporaire est une option parfaitement raisonnable », parce qu'elle « est à coût nul pour le contribuable, qu'elle est respectueuse de l'État de droit français et européen ». Arnaud MONTEBOURG a également précisé : « quand j'ai déclaré nous ne voulons plus de Mittal en France, j'ai voulu dire que nous ne voulons plus des méthodes de Mittal en France ».

Régularisation des étrangers en situation irrégulière. Le gouvernement français a harmonisé les critères qui permettront aux étrangers en situation irrégulière de demander une régularisation. La circulaire « s'adresse, sauf rares exceptions, à des étrangers installés depuis au moins cinq ans sur le territoire », a précisé la porte-parole du gouvernement Najat VALLAUD-BELKACEM. Ainsi, les parents d'enfants scolarisés depuis plus de trois ans et installés depuis au moins cinq ans en France seront éligibles à une régularisation. Le Front national a dénoncé un texte laxiste. Marine LE PEN considère la circulaire comme un encouragement à l'immigration clandestine. L'association France terre d'asile a salué la définition de critères « uniformes et connus de tous » tout en jugeant ces derniers sévères pour les familles.

L'UMP s'enlise. Aucune sortie de crise ne semble apparaître après des jours de rebondissements. Après l'abandon de la médiation d'Alain JUPPÉ, la nouvelle proclamation de victoire de Jean-François COPÉ après la décision contestée de la Commission nationale des recours de l'UMP... François FILLON et Jean-François COPÉ avaient presque trouvé un accord sur la tenue d'un référendum, « après en avoir parlé avec Nicolas SARKOZY », afin de demander aux militants s'ils souhaitaient ou non une nouvelle élection. Mais, estimant que « les conditions ne sont pas réunies », Jean-François COPÉ y a renoncé. En cause : la constitution à l'Assemblée nationale du groupe « Rassemblement – UMP », présidé par François FILLON. Il compte 71 membres et apparentés. Le député de Paris ne compte pas le dissoudre avant d'avoir obtenu un accord sur un nouveau vote.

Les réactions. Bruno LE MAIRE et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET avaient lancé, au nom de l'unité, un appel signé par 71 députés pour demander à Jean-François COPÉ d'accepter un nouveau vote et à François FILLON de renoncer à la création de son groupe Rassemblement UMP. Les « non-alignés » ont finalement menacé de créer un 3^e groupe à l'Assemblée nationale.

Je ne vais plus être « que le premier des opposants ». Pour Jean-François COPÉ, les négociations sont terminées. Le président proclamé de l'UMP souhaite maintenant tourner la page et se concentrer sur le travail d'opposition. Certaines voix s'élèvent pour demander la réunion du « Comité des Sages » de l'UMP. Une structure prévue par les statuts, dont la réunion doit être décidée en bureau politique.

Un vrai groupe. Publié au Journal officiel, le R-UMP a déjà commencé à prendre part aux travaux de l'Assemblée nationale. Il compte 69 membres et 2 apparentés, tandis que le groupe UMP comprend 123 députés : 115 membres et 8 apparentés. Le R-UMP est le 3^e groupe le plus important de l'Assemblée, après les socialistes et l'UMP, et avant les écologistes, le RRDP (radicaux de gauche et divers gauche) et GDR (Front de gauche et des élus d'outre-mer).

Au Sénat. Les partisans de François FILLON sont majoritaires. Le groupe UMP a néanmoins réaffirmé « son unité ». Une motion a été votée, dans laquelle les sénateurs demandent « avec insistance l'organisation d'un nouveau scrutin dans un délai de 3 mois et dans des conditions incontestables afin de redonner la parole aux militants ».

Baromètre : les sympathisants UMP en ont assez. Jean-François COPÉ comme François FILLON sortent tous deux abîmés de cette crise. Ils perdent chacun 6 points de popularité chez les Français. Les sympathisants de l'UMP sont plus sévères envers le député de Meaux (-17) qu'à l'encontre du député de Paris (-10). Selon OpinionWay pour Le Figaro/LCI, 80% des sympathisants UMP sont favorables à l'organisation d'un nouveau vote auprès des militants.

Cotes de confiance. Celle de François HOLLANDE se stabilise à un bas niveau fin novembre, 35% des Français lui font confiance. Jean-Marc AYRAULT chute de 4 points, à 30%. TNS Sofres Sopra Group.

À qui profite le crime ? Pour 38% des Français, la crise à l'UMP profite d'abord au Front national. Ils sont 20% à voir l'UDI de Jean-Louis BORLOO en profiter et le Parti socialiste est cité par 17% d'entre eux. Sondage CSA pour BFM TV.

TAPIE met 50 millions sur la table. La famille HERSANT et l'homme d'affaires Bernard TAPIE ont fait une offre commune à hauteur de 50 millions d'euros pour reprendre les activités restantes de Groupe Hersant Média.

PARLEMENT

Assemblée nationale

Logement social : saison 2. Adoption en 1^{ère} lecture, par 316 voix contre 211, du projet de loi présenté par Cécile DUFLOT, après la censure du Conseil constitutionnel fin octobre pour non respect de la procédure législative. Application en janvier 2013. Le texte a été envoyé au Sénat, où il a déjà été adopté en Commission. Examen en séance le 18 décembre.

Renforcement du rôle des parlements nationaux au sein de l'UE. Les députés ont adopté une résolution socialiste qui prévoit une Conférence interparlementaire qui rassemblerait les parlements nationaux et le Parlement européen. Cet organe est prévu par le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'UE.

Pas d'accès « opposable » au numérique. Rejet d'une proposition de loi centriste (UDI) qui prévoyait la création d'un droit d'accès au numérique, sur le modèle du droit d'accès au logement.

Sénat

Pas de discussion budgétaire cette année. Les sénateurs ont rejeté la première partie - celle des recettes - du projet de budget pour 2013, ce qui entraîne le rejet de l'ensemble du texte. Au total, 165 sénateurs se sont prononcés contre et 156 pour. Les sénateurs communistes se sont abstenus, ce qui ne permet pas aux socialistes d'être majoritaires. Une commission mixte paritaire (CMP) sera convoquée pour trouver un texte commun aux deux chambres. Le désaccord probable des deux chambres renverra alors le texte à l'Assemblée nationale, tel qu'elle l'avait adopté le 20 novembre. Le Sénat devrait le rejeter ensuite à nouveau. Il reviendra à l'Assemblée pour son adoption définitive avant le 20 décembre. L'Assemblée nationale a le dernier mot. Les sénateurs se voient ainsi privés de toute possibilité d'amender et de débattre en séance... Les travaux réalisés en commission n'en sont que plus précieux. Le rapport pour avis sur le budget Français de l'étranger : <http://www.senat.fr/rap/a12-150-3/a12-150-3.html>

Couverture médicale universelle lors du retour en France. En réponse à une question écrite du Sénateur CANTEGRIT, la Ministre des affaires sociales et de la santé a précisé que le délai de résidence d'au moins trois mois pour accéder à la CMU n'était pas opposable aux Français de retour de l'étranger, à condition qu'ils soient titulaires de certaines prestations sociales, comme les allocations familiales, les allocations aux personnes âgées, l'aide personnalisée au logement ou le RSA. Sinon, en cas de situation exceptionnelle et à titre dérogatoire, le ministre de la santé peut permettre l'accès immédiat à la CMU ou l'Aide Médicale de l'État. A noter que les Français adhérents à la CFE peuvent accéder immédiatement à la CMU.

ÉCONOMIE & DÉFENSE

Chômage : nette aggravation en octobre. Les chiffres du ministère du Travail indiquent que 45.500 demandeurs d'emploi sans activité se sont inscrits en octobre. Soit 3,1 millions de chômeurs (+1,5%). C'est le 18^e mois consécutif de hausse. Les personnes de plus de 50 ans sont toujours les premières victimes de la crise : +16% de demandeurs sur 1 an, si on inclut ceux qui ont une activité réduite.

Les industriels moins déprimés. Légère amélioration de l'indicateur en novembre après être tombé en octobre au plus bas depuis l'été 2009.

Allemagne / Suisse : le Bundesrat retoque un accord fiscal. Ce traité de lutte contre la double imposition, qui devait entrer en vigueur en janvier 2013, établissait que les autorités allemandes renoncent à acheter des données volées sur des Allemands soupçonnés de fraude fiscale. L'opposition de gauche a, comme annoncé de longue date, voté contre. La Grande-Bretagne et l'Autriche ont déjà signé de tels accords, dits « Rubik » avec la Suisse. Des négociations sont en cours avec l'Italie et la Grèce. La France s'y est refusée, elle veut les noms des fraudeurs.

Quand le bâtiment ne va pas... Les ventes de logements neufs ont chuté de 24,9% au 3^e trimestre selon les chiffres du ministère du Logement. Les mises en chantier baissent de 21%. -6,9% de permis de construire enregistrés entre août et octobre.

La protection sociale rapportée au PIB. En UE, c'est la France qui dépense le plus en proportion de son PIB (33,8%), devant le Danemark (33,3%), les Pays-Bas (32,1%), l'Allemagne (30,7%) et la Finlande (30,6%). Dans l'ensemble des pays de l'UE, les dépenses sociales ont toutes augmenté d'environ 10% entre 2007 et 2010. Pour 45%, elles sont constituées des pensions vieillesse et de survie. Les prestations chômage ont quant à elles augmenté d'1/3.

為了您的健康. C'est ce que l'on dira dorénavant au château Bellefont-Belcier, le grand cru classé de Saint-Emilion. Le vignoble de 13 hectares vient d'être acheté par un industriel chinois du fer, Monsieur WANG. Prix entre 1,5 et 2 millions d'euros l'hectare. C'est la première acquisition de prestige dans le Bordelais. La Chine est devenue la première destination à l'exportation des vins de Bordeaux. Elle représente 10% du Bordeaux consommé dans le monde.

SANTÉ & SOCIÉTÉ

Restos du cœur. La 28^e campagne est lancée. En quelques chiffres : près de 870.000 bénéficiaires, 115 millions de repas distribués, en 2011. Le Président de l'association, Olivier BERTHE, souligne une augmentation de 30% sur 5 ans du nombre de bénéficiaires. Les mères seules représentent 40% des personnes accueillies.

Une dent contre nous. Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Marseille pour « *violences aggravées, escroquerie, faux et usage de faux, fraude fiscale et abus de biens sociaux* ». En cause, 2 chirurgiens-dentistes qui auraient multiplié les actes médicaux frauduleux. Les praticiens auraient également pratiqué des actes sur des dents saines, le plus souvent sur des bénéficiaires de la couverture maladie universelle, qui ont droit à une dispense d'avance des frais.

Burger King, le retour. Après des mois de rumeurs, le retour de Burger King en France a été confirmé. La chaîne de fastfood américaine ouvrira son premier restaurant à l'aéroport de Marseille, puis un deuxième sur l'aire d'autoroute de Reims. BK va aussi s'installer en Suisse, en Pologne, en Italie, en République tchèque, en Allemagne et aux Pays-Bas.

Crash du Concorde : l'appel. Relaxe de la compagnie américaine Continental Airlines et de toutes les personnes poursuivies pour la catastrophe du Concorde en 2000 près de Paris par la Cour d'appel de Versailles. Continental et deux employés sont toutefois déclarés responsables sur le plan civil et devront verser plusieurs centaines de milliers d'euros à des familles de victimes.

CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES & SPORTS

Armageddon. La Terre ne disparaîtra pas le 21 décembre 2012. C'est ce que la Nasa essaie de faire comprendre, à un mois de la date fatidique de la fin du calendrier Maya. Ainsi, l'Agence américaine a démenti tous les scénarios catastrophes qui circulent. Collision avec une planète ou un astéroïde ? Les scientifiques l'auraient repéré. Une éruption solaire dévastatrice ? Si le soleil se trouve en effet dans une phase active de son cycle, les éruptions sont étroitement surveillées, et rien n'indique qu'une catastrophe pourrait arriver. Ce qui préoccupe surtout la NASA ? La peur qui naît de ces rumeurs...

Chat sur les retraites des Français de l'étranger : il est organisé par la CNAV, le jeudi 6 décembre, de 14h à 15h, sur le thème « *Carrière en France et à l'étranger : quel impact pour ma retraite ?* ». Vous pouvez poser vos questions dès maintenant : http://www.chatconference.com/chat/cnav_chat/s_344881

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Réforme électorale des territoires. 2 textes étaient présentés : l'un entérine la disparition du conseiller territorial et le report d'un an, en 2015, des élections départementales et régionales. Un nouveau mode de scrutin est annoncé pour les conseillers généraux, qui s'appelleront les conseillers départementaux. Les candidats se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. La carte des cantons sera également revue pour une meilleure « répartition démographique ».

Accord entre la France et l'Italie pour la réalisation et l'exploitation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin. / Projet de loi ratifiant l'ordonnance relative aux « systèmes de transport intelligents ».

Communications. Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. / L'admission au séjour des étrangers en situation irrégulière. / La lutte contre le travail illégal. / Le conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne.

CARNET – NOMINATIONS

Les 80 ans du Président. Jacques CHIRAC fête ce jeudi son anniversaire. L'ancien Président de la République est présenté par ses proches comme « *allant le mieux possible* ». « *Comme des millions de Français, il fait face avec dignité à la maladie* » dit son gendre, Frédéric SALAT-BAROUX.

Philippe MERLIN, jusqu'alors représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Vienne, nommé sous-directeur d'Amérique du Nord à la direction des Amériques et des Caraïbes du Quai d'Orsay.

Cyrille ROGEAU, ancien collaborateur de Christian PONCELET à la Présidence du Sénat, rejoint l'inspection générale des Affaires étrangères.

Maëva LEVEL, promue conseiller parlementaire au cabinet de Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances.

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87
r.delpicchia@senat.fr